

Encadré 3 :

L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES AU LUXEMBOURG

Au Luxembourg, deux associations (la "Ligue médico-sociale" et "Inter-Actions") fournissent des informations et conseils financiers aux ménages en matière de surendettement. Les rapports annuels de ces associations fournissent une répartition détaillée des caractéristiques des ménages demandant conseil.²⁵ Depuis 2002, le nombre de ménages conseillés augmente, avec un pic de 926 ménages conseillés en 2010 et une légère amélioration en 2011 (786 ménages)²⁶. Les données recueillies fournissent une indication sur l'évolution à travers le temps. Cependant, elles ne sont pas représentatives de la population des ménages résidant au Luxembourg. En effet, ces données sont biaisées à cause du phénomène d'auto-sélection, qui conduit certains ménages à demander des conseils tandis que d'autres ne le font pas (il est peu probable que tous les ménages surendettés au Luxembourg aient approché une des associations).

Par contre, en 2010/2011 la BCL et le CEPS/Instead ont conduit l'enquête sur le comportement financier et de consommation des ménages (Luxembourg Household Finance and Consumption Survey ou LU-HFCS)²⁷. Cette enquête est représentative de l'ensemble de la population des ménages résidents et fournit des informations détaillées sur la répartition des actifs et des passifs à travers cette population. Par ailleurs, l'enquête HFCS est une initiative de l'Eurosystème qui présente un certain degré d'harmonisation, ce qui permet d'effectuer des comparaisons entre les 15 pays de la zone euro. Par exemple, parmi les ménages luxembourgeois qui détiennent une dette, la valeur médiane de leur dette s'élève à €73 400. Ce chiffre s'inscrit au second rang (après les Pays-Bas) des 15 pays européens participant à l'enquête HFCS²⁸.

Cet encadré suit la structure et le raisonnement présenté dans le rapport Household Finance and Consumption Survey (ECB Statistics Paper Series, No. 2) de l'Eurosystème qui présente plusieurs indicateurs d'endettement pour la zone euro, ses pays membres et pour différents types de ménages.

Le tableau 1 considère différents sous-groupes de ménages selon leurs caractéristiques²⁹ et rapporte la part de chaque sous-groupe qui détient une dette. La dernière ligne considère l'ensemble des ménages et indique la part de ménages qui détient une dette, celle qui détient une dette hypothécaire et celle qui détient une dette hypothécaire sur sa résidence principale (RPM). Ainsi dans cette ligne, il apparaît que 58% des ménages résidant au Luxembourg sont endettés (contre 44% au niveau de la zone euro). Dans les colonnes centrales, il apparaît que 39% des ménages luxembourgeois détiennent une dette hypothécaire (23% dans la zone euro). Enfin, les colonnes situées à droite révèlent que 33% des ménages luxembourgeois détiennent une dette hypothécaire sur leur résidence principale (19% dans la zone euro).

25 Pour plus d'information voir Ligue médico-sociale (www.ligue.lu/fr/activites/dette.html) et Inter-Actions (www.inter-actions.lu).

26 Selon le recensement de la population de 2011, 208 565 ménages privés ont été dénombrés au Grand-Duché de Luxembourg. Pour plus d'information voir STATEC (2013) Recensement de la population de 2011 – Premier résultats N°15 « Ménages et types de familles »

27 Pour une introduction méthodologique et une description des premiers résultats de l'enquête LU-HFCS, voir Mathä, T.Y., A. Porpiglia and M. Ziegelmeyer (2012): The Luxembourg Household Finance and Consumption Survey: Introduction and results. BCL WP 73.

28 Pour plus d'information voir Household Finance and Consumption Network (2013): The Eurosystem Household Finance and Consumption Survey – Results from the first wave. ECB Statistics Paper Series, No. 2.

29 Les caractéristiques socio-démographiques des ménages se rapportent à la personne de référence.

Tableau 1:

Pourcentage des ménages endettés pour différentes composantes de la dette au Luxembourg (LU) et dans la zone euro (EA) (en %)

	PART DES MÉNAGES QUI DETIENNENT UNE DETTE		PART DES MÉNAGES QUI DETIENNENT UNE DETTE HYPOTHÉCAIRE		PART DES MÉNAGES QUI DETIENNENT UNE DETTE HYPOTHÉCAIRE SUR RPM	
	LU	EA	LU	EA	LU	EA
Taille du ménage						
1	46,4	29,2	28,6	10,7	23,4	8,5
2	50,0	39,7	26,9	20,7	22,0	16,7
3	62,4	55,6	47,4	31,2	41,7	26,8
4	78,6	63,6	56,4	40,9	48,2	35,3
5 ou plus	80,4	64,0	61,8	38,7	53,1	33,4
Statut d'occupation du logement						
Propriétaires sans dette sur RPM	29,6	24,6	6,6	6,4	na	na
Locataires	46,8	35,9	11,3	3,0	na	na
Percentile de revenu brut						
< 20	39,6	22,9	12,1	6,6	9,4	5,8
20-39	51,5	35,0	30,8	12,5	25,3	10,6
40-59	59,9	43,7	40,3	20,4	35,2	17,8
60-79	68,4	55,8	54,2	32,9	49,0	27,5
80-100	72,5	61,3	56,8	43,4	45,3	35,1
Percentile du patrimoine net						
< 20	47,3	44,1	8,4	5,6	3,5	4,5
20-39	68,7	38,0	51,2	15,0	43,6	13,6
40-59	70,4	46,1	56,2	32,4	52,1	29,4
60-79	53,0	45,1	41,0	31,0	37,4	27,2
80-100	52,4	45,3	37,2	31,7	27,5	22,2
Classe d'âge						
16-34	66,8	55,3	43,0	22,3	38,4	20,1
35-44	77,1	61,8	58,8	37,2	52,0	33,6
45-54	71,7	55,8	46,6	32,4	36,6	26,5
55-64	55,4	43,1	37,9	22,5	30,1	16,8
65-74		23,7		11,7		8,7
75+	20,9	7,7	7,4	2,7	6,9	1,9
Statut d'emploi						
Employé	73,8	57,9	53,0	32,6	46,3	28,3
Travailleurs indépendants	69,8	56,8	52,0	35,2	29,6	27,1
Retraités	29,9	19,5	13,2	8,9	10,6	6,3
Sans emploi	44,3		16,2		16,2	
Autres	28,8	39,5	9,1	11,5	9,1	10,1
Education (ISCED)						
Informel ou primaire	52,6	30,3	30,3	13,7	24,9	11,3
Secondaire	57,1	48,7	36,9	23,2	32,9	19,8
Tertiaire	67,9	54,1	52,9	36,3	43,2	30,0
Ensemble des ménages	58,3	43,7	38,8	23,1	32,8	19,4

Source: enquête LU-HFCS de la BCL et du CEPS/INSTEAD; Calculs basés sur données pondérées et à imputation multiple. Les données de la zone euro (EA) sont rapportées par le ECB Statistics Paper Series, No.2.

La première ligne se concentre sur les ménages à une seule personne. Au Luxembourg 46% de ces ménages détiennent une dette (dans la zone euro il s'agit de 29% des ménages à une seule personne). Dans la partie centrale, 29% des ménages à une personne détiennent une dette hypothécaire (y compris sur la résidence principale) et à droite 23% des ménages à une personne détiennent une dette hypothécaire sur la résidence principale.

On constate que la part des ménages endettés tend à augmenter avec la taille du ménage, son revenu et son niveau d'éducation. Cette tendance se retrouve pour les trois types d'endettement. En considérant la distribution du patrimoine net, au Luxembourg, la part de ménages endettés suit une courbe en cloche. La part de ménages endettés atteint un pic de 70% dans le troisième quintile du patrimoine net. On observe également une courbe en cloche à travers la distribution des ménages par âge. Le pic est ici atteint pour les 35-44 ans, où la majorité des ménages ont investi dans une résidence principale et sont toujours en train de rembourser leur dette. Des pourcentages plus élevés sont observés pour les employés ou les indépendants, contrairement aux autres catégories de ménages (retraités, sans-emploi, etc.).

Le tableau 2 considère les mêmes catégories de ménages mais présente (en colonne) différents indicateurs du poids de la dette et de la fragilité financière. Dans chaque cas le tableau rapporte la médiane de l'indicateur à travers les ménages endettés dans le sous-groupe concerné. Seulement pour la dernière colonne, les médianes sont calculées pour l'ensemble des ménages.

RATIO DETTE-SUR-ACTIFS

Le ratio dette-sur-actifs est le rapport du montant total de la dette à l'actif brut. Dans la dernière ligne, il apparaît que la valeur médiane de cet indicateur au Luxembourg se situe à 18%, ce qui est inférieur à la valeur pour la zone euro (22%). Ce chiffre cache une variation considérable à travers les différents groupes de ménages. Les ménages locataires se situent à 40%, tandis que les ménages propriétaires possédant une dette hypothécaire se trouvent à 23% et les ménages sans dette hypothécaire à seulement 3%. Ces différences se justifient en partie par la détention d'actifs immobiliers (dont la valeur dépasse normalement celle de l'emprunt hypothécaire). Le ratio dette-sur-actifs diminue avec l'augmentation du revenu brut des ménages. Au Luxembourg, le ratio atteint un sommet au deuxième quintile de revenu, possible signe d'un accès limité à l'endettement pour les ménages à revenu plus faible. Pour la distribution du patrimoine net, les ménages situés dans le premier quintile ont une valeur médiane du ratio dette-sur-actifs de 84%. Dans le deuxième quintile, cette valeur diminue à 52%, puis baisse encore à 4% pour le cinquième quintile. En général, le ratio apparaît plus faible pour le Luxembourg que pour la zone euro. Le ratio dette-sur-actifs diminue rapidement avec l'âge. En analysant par catégorie d'emploi, les retraités possèdent le ratio le plus faible (5%), ce qui est cohérent avec la théorie du cycle de vie (réduction de la dette durant la vie professionnelle, diminution des actifs durant la retraite). Le ratio dette-sur-actifs est le plus élevé pour les ménages sans emploi (68%), suivis par les employés (24%) puis par les indépendants (14%). Selon le niveau d'éducation, les ménages n'ayant pas dépassé le niveau des études primaires ont le ratio dette-sur-actifs le plus élevé (27%).

Tableau 2:

Indicateurs du poids de la dette et de la fragilité financière des ménages au Luxembourg (LU) et dans la zone euro (EA) (médiane en %)

	RATIO DETTE-SUR-ACTIFS		RATIO DETTE-SUR-REVENU		RATIO SERVICE DE LA DETTE-SUR-REVENU		RATIO SERVICE DE LA DETTE HYPOTHÉCAIRE-SUR-REVENU		RATIO DETTE HYPOTHÉCAIRE-SUR-VALEUR DE LA RPM		RATIO ACTIFS LIQUIDES NETS-SUR-REVENU	
	LU	EA	LU	EA	LU	EA	LU	EA	LU	EA	LU	EA
Taille du ménage												
1	28,5	33,7	96,5	42,8	19,3	14,2	20,7	18,8	40,5	42,5	22,88	24,0
2	10,5	18,0	48,6	49,1	14,9	12,6	16,7	14,9	25,2	35,3	30,66	25,7
3	17,7	21,7	111,9	72,0	15,7	14,0	15,1	16,3	21,8	38,2	16,50	12,8
4	16,2	18,7	112,2	88,5	17,1	14,6	14,7	15,5	28,7	33,3	11,34	12,4
5 ou plus	20,6	25,2	122,1	78,2	16,6	15,8	14,0	16,4	21,7	40,0	5,16	5,5
Statut d'occupation du logement												
Propriétaires	2,9	3,7	23,8	27,4	9,2	11,3	9,9	12,5	M	M	51,2	36,8
Propriétaires avec dette hypothécaire	22,6	29,8	171,1	174,9	19,8	18,3	16,4	16,3	27,5	37,3	16,5	15,3
Locataires	39,9	41,5	24,6	16,2	11,7	8,0	16,9	14,4	M	M	6,1	8,8
Percentile de revenu brut												
< 20	26,7	36,2	45,2	67,8	20,2	26,5	35,9	40,0	17,7	32,9	9,5	10,8
20-39	37,6	26,1	92,1	39,6	20,1	16,5	22,6	23,2	44,8	33,9	14,4	14,4
40-59	21,8	22,2	115,3	51,7	19,6	15,0	19,4	19,6	31,0	34,2	17,5	17,7
60-79	15,7	21,1	103,4	68,8	17,2	14,0	14,6	15,8	25,5	38,0	27,6	20,3
80-100	13,8	17,7	71,4	75,6	11,4	11,2	10,8	11,4	24,3	39,5	38,8	30,6
Percentile du patrimoine net												
< 20	84,0	108,2	30,6	24,7	13,6	10,4	28,2	22,3	92,6	112,4	1,4	0,7
20-39	52,3	27,0	262,8	30,6	21,2	13,3	20,6	19,2	68,0	74,5	17,7	19,1
40-59	17,7	30,4	121,1	131,0	17,4	17,9	15,5	17,2	24,3	44,9	17,2	20,6
60-79	8,9	12,4	72,9	81,1	13,4	14,4	13,5	14,4	14,7	24,0	35,4	31,7
80-100	4,3	7,1	61,7	75,7	13,6	12,7	12,7	12,9	12,1	17,7	77,1	66,0
Classe d'âge												
16-34	57,5	46,4	244,1	64,3	20,4	15,4	21,1	20,5	70,4	56,5	15,4	7,7
35-44	25,6	29,4	153,5	96,4	18,8	16,1	16,6	17,1	31,2	40,4	13,1	10,9
45-54	13,7	17,6	58,3	66,5	13,7	13,0	12,3	13,7	18,0	29,1	14,3	12,4
55-64	6,1	10,9	39,8	39,8	14,1	11,7	13,5	12,7	9,5	24,9	25,2	24,2
65-74		8,4		37,1		12,2		15,1		20,0		37,3
75+	3,1	6,3	32,3	15,8	11,2	8,4	22,0	11,0	9,2	19,1	54,7	49,6
Statut d'emploi												
Employé	23,7	26,6	120,2	68,7	17,0	13,9	16,2	15,7	30,7	40,0	14,3	13,0
Travailleurs indépendants	14,1	13,6	111,5	91,0	16,3	16,7	16,5	16,8	28,5	33,7	30,0	19,0
Retraités	4,6	7,9	28,9	30,7	13,0	11,3	16,3	13,3	7,1	19,9	47,7	41,0
Sans emploi	68,1		105,4		25,3		23,3		57,4		3,2	
Autres	5,4	42,8	37,2	43,5	16,9	15,1	13,3	20,0	15,5	33,4	9,6	4,2
Education (ISCED)												
Informel ou primaire	27,3	18,8	61,8	49,8	16,7	15,1	16,4	17,6	29,0	31,8	7,0	13,4
Secondaire	15,0	23,1	84,1	47,0	16,5	12,8	17,2	15,4	22,4	37,4	25,5	17,2
Tertiaire	19,3	22,4	116,5	104,1	16,7	15,2	15,3	15,4	31,2	40,0	40,4	31,2
Ensemble des ménages	18,2	21,8	86,9	62,0	16,6	13,9	16,3	15,9	27,5	37,3	20,5	18,6

Source: enquête LU-HFCS de la BCL et CEPS/INSTEAD; les données de la zone Euro (EA) sont rapportées par le ECB Statistics Paper Series, No. 2; Calculs basés sur données pondérées et à imputation multiple. Les classes d'âge pour le Luxembourg sont modifiées par rapport à zone euro en tenant compte du faible nombre d'observations pour la tranche d'âge 75+ au Luxembourg. Les ratios dette-sur-actifs et dette-sur-revenu sont calculés pour les ménages endettés uniquement. Le ratio service de la dette-sur-revenu est subordonné à la tenue de toute dette à l'exclusion des ménages qui ne détiennent que des lignes de crédits ou un compte assorti d'une autorisation de découvert auprès d'un organisme financier ou dette sur cartes de crédit. Le ratio service de la dette hypothécaire-sur-revenu est limité aux ménages avec une dette hypothécaire, le ratio prêt-valeur de l'RPM est limité aux ménages avec une dette hypothécaire sur leur RPM. Le ratio actifs liquides-sur-revenu est calculé pour l'ensemble de ménages. Pour les pourcentages des ménages endettés respectifs, voir le tableau 1.

RATIO DETTE-SUR-REVENU

Cet indicateur est calculé par le rapport du montant total de la dette au revenu brut annuel des ménages. Il permet d'évaluer si la dette peut être remboursée à partir des flux de revenu plutôt qu'en réduisant le stock des actifs (et donc un éventuel besoin de réduire la dette à moyen/long terme). Alors que la plupart des résultats sont similaires à ceux du ratio dette-sur-actifs, la corrélation entre le revenu brut et les actifs bruts est loin de l'unité (0,48 pour le Luxembourg; 0,35 pour la zone euro). Au Luxembourg, la médiane du ratio dette-sur-revenu est de 87% et est plus élevée qu'en zone euro (62%). Cet indicateur est relativement élevé pour les ménages célibataires (97%), faible pour les ménages de deux personnes (49%) et élevé pour les ménages de plus grande taille (112-122%). Par contre, dans la zone euro le ratio dette-sur-revenu augmente généralement avec la taille du ménage. Sans surprise, le ratio dette-sur-revenu est particulièrement élevé pour les propriétaires possédant un emprunt hypothécaire (171%). Par ailleurs, ce ratio est plus élevé pour les ménages situés dans le deuxième quintile de la distribution du patrimoine net (263%) et il tend à décroître pour des quintiles supérieurs. Comme pour de nombreux autres indicateurs, le ratio dette-sur-revenu tend à diminuer avec l'âge du ménage. Enfin, ce ratio est particulièrement faible pour les retraités et plutôt élevé pour les ménages ayant validé un enseignement supérieur.

RATIO SERVICE DE LA DETTE-SUR-REVENU

Ce ratio est calculé comme le paiement total mensuel de la dette rapporté au revenu brut mensuel. Il se focalise sur les échéances de court terme en tenant compte du taux d'intérêt. La médiane de ce ratio est de 17% au Luxembourg (14% pour la zone euro). Il varie considérablement à travers les différents groupes de ménages, souvent de façon différente du ratio dette-sur-actifs. En particulier, il est faible pour les ménages locataires dont le ratio dette-sur-actifs est le plus élevé. En général, les locataires ne possèdent pas de bien immobilier et donc leur niveau de dette est plus faible. Le ratio dette-sur-actifs diminue avec l'âge du ménage tandis que cette tendance est moins prononcée pour le ratio service de la dette-sur-revenu. Au Luxembourg, ce dernier est notamment élevé pour le deuxième quintile de patrimoine net. Dans cette catégorie, le ratio dette-sur-actifs était lui-même important. Ce ratio est également élevé pour les ménages sans emploi, ce qui suggère de possibles difficultés pour le remboursement de la dette. Egalement, pour les retraités ce ratio est parmi les plus faibles.

RATIO SERVICE DE LA DETTE HYPOTHÉCAIRE-SUR-REVENU

Ce ratio est obtenu par le rapport entre le paiement d'intérêt mensuel (sur tous les emprunts hypothécaires) et le revenu brut mensuel. Evidemment, cet indicateur ignore les ménages ne possédant pas de dette hypothécaire (61% au Luxembourg contre 77% en zone euro). Puisque la grande majorité de la dette est une dette hypothécaire, ce ratio est proche du ratio précédent. La valeur médiane est similaire (16,3% contre 15,7%), bien que des différences apparaissent entre groupes de ménages. Ce ratio est plus faible pour les ménages possédant une résidence principale mais sans emprunt hypothécaire, suivis par les ménages locataires et les ménages propriétaires avec emprunt hypothécaire. La valeur médiane est similaire pour les locataires et les propriétaires avec emprunt immobilier. Enfin, ce ratio reste assez important pour les ménages âgés de plus de 65 ans, pour lesquels le ratio service de la dette-sur-revenu était le plus faible.

RATIO DETTE HYPOTHÉCAIRE-SUR-VALEUR DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

Ce ratio est le rapport du montant de l'emprunt hypothécaire sur la résidence principale et la valeur de cette résidence. La valeur médiane de ce ratio est de 28% au Luxembourg (37% dans la zone euro). Elle est plus élevée pour les ménages situés en bas de la distribution du patrimoine net (93%) et pour les ménages jeunes (70%). Par contre, elle est plus faible pour les ménages à patrimoine plus élevé (12%), les ménages âgés (autour de 9%) et les ménages retraités (7%). Ces chiffres sont similaires à ceux de la zone euro.

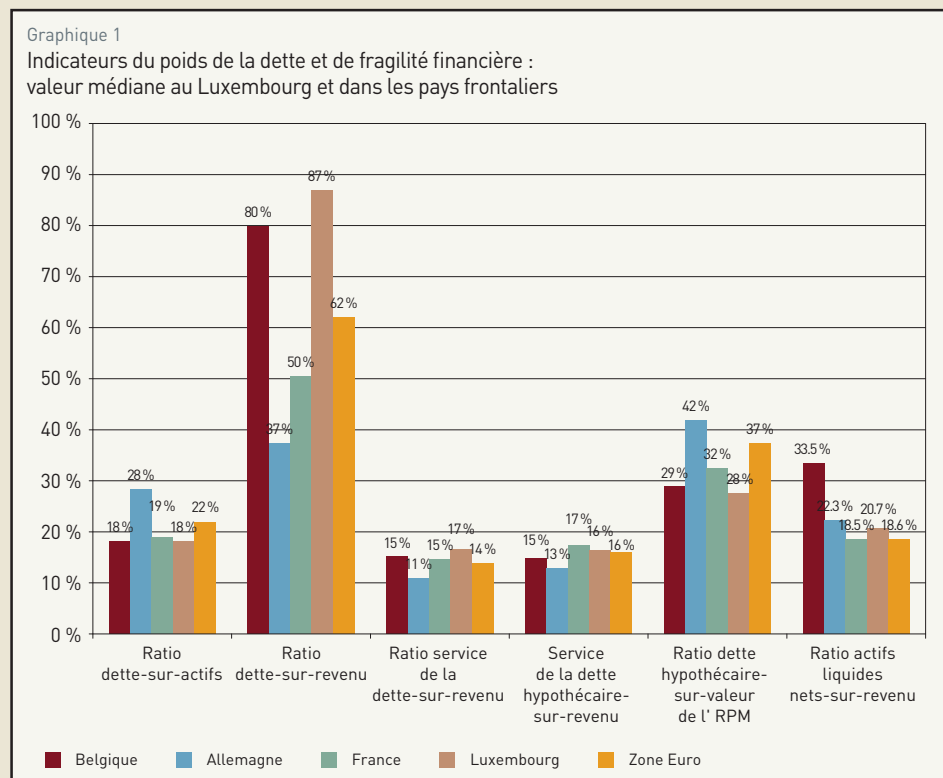
RATIO DES ACTIFS LIQUIDES NETS-SUR-REVENU

Les actifs liquides nets incluent les dépôts, les fonds d'investissement, les obligations, les participations aux entreprises privées et non cotées, les actions et comptes sous gestion après déduction des lignes de crédit, des découverts bancaires, des dettes sur cartes de crédit et d'autres dettes non-hypothécaires (ECB Statistics Paper Series, No. 2). Le rapport de ces actifs liquides nets au revenu annuel brut donne une indication de la capacité du ménage à rembourser la dette en cas de perte du revenu brut.

Au Luxembourg, le ménage médian détient 21% de son revenu annuel en actifs liquides, ce qui est légèrement supérieur à la zone euro (19%). L'indicateur est plus élevé pour les propriétaires, ce qui suggère une liquidité meilleure que celle des locataires. Le ratio tend à augmenter avec le niveau de revenu et du patrimoine, mais également avec l'âge et le niveau d'éducation, bien que la relation ne soit pas toujours régulière.

COMPARAISON DES RÉSULTATS AVEC LES PAYS FRONTALIERS

Le graphique 1 compare les différents indicateurs pour le Luxembourg et la zone euro avec ceux des pays frontaliers. Le ratio dette-sur-actifs est le moins élevé au Luxembourg et en Belgique (18%). La faible valeur de ce ratio au Luxembourg est liée à la valeur élevée du patrimoine immobilier (résidence principale des ménages et autres biens immobiliers, y compris ceux utilisés pour des activités entrepreneuriales). Celle-ci représente 82,1% du total des actifs bruts des ménages luxembourgeois (52,3% pour la zone euro). En Allemagne, le ratio dette-sur-actifs est plus élevé (28%) suite à la croissance plus modeste des prix immobiliers allemands au cours des dernières décennies. Par contre, le ratio dette-sur-revenu est plus élevé au Luxembourg (87%) et plus faible en Allemagne (37%). De plus, le ratio service de la dette-sur-revenu atteint 17% au Luxembourg alors que dans les pays frontaliers, ce ratio varie entre 11 et 15%. Le ratio de dette hypothécaire-sur-valeur de la résidence principale atteint 28% au Luxembourg, situé en dernière place. Le ratio actifs liquides nets sur revenu est plus élevé en Belgique (34%), il atteint 19% au Luxembourg et 17% pour la zone euro.



Source : ECB Statistics Paper Series, No. 2 – tableau 3.4. Les données sous-jacentes sont imputées et pondérées.

de la résidence principale atteint 28% au Luxembourg, situé en dernière place. Le ratio actifs liquides nets sur revenu est plus élevé en Belgique (34%), il atteint 19% au Luxembourg et 17% pour la zone euro.

CONCLUSIONS

La part élevée de ménages endettés au Luxembourg (58%) et la valeur médiane élevée de la dette parmi ces ménages (€73 400) soulèvent des interrogations quant à la soutenabilité de cette dette. Cependant, par rapport aux actifs détenus, cet endettement apparaît moins inquiétant et se situe même en dessous de la valeur médiane pour la zone euro. La valeur médiane du

rapport entre le service de la dette et le revenu brut des ménages est légèrement supérieure au Luxembourg (16%) qu'en zone euro (14%). De plus, les actifs liquides à disposition des ménages luxembourgeois sont légèrement plus élevés par rapport à leur revenu brut que pour le ménage médian de la zone euro (LU 21%, zone euro 19%).

Cependant, certains groupes de ménages sont exposés à un risque de surendettement plus important. Ainsi les ménages propriétaires avec dette hypothécaire ont les ratios dette-sur-revenu et service de la dette-sur-revenu les plus élevés. En cas de détérioration de leur situation financière, certains de ces ménages pourraient avoir des difficultés à rembourser leur dette. De plus, le ratio dette-sur-actifs et le ratio service de la dette-sur-actifs sont relativement élevés (52% et 21%) pour les ménages du deuxième quintile du patrimoine net. Ces ménages ont également un faible montant d'actifs liquides par rapport à leur revenu (18%), ce qui suggère une marge de manœuvre réduite. Le groupe le plus vulnérable reste celui des ménages sans emploi, avec les valeurs les plus élevées du ratio dette-sur-actifs (68%) et du ratio service de la dette-sur-actifs (24%) et le plus faible ratio actifs liquides nets-sur-revenu (3%). Les ménages jeunes font face à un ratio de service de dette-sur-revenu élevé et au plus important ratio de service de la dette-sur-actifs. Tandis que ces ménages jeunes ont la capacité de payer les intérêts de leur dette à partir de leur revenu, des chocs économiques défavorables (tels qu'une hausse des taux hypothécaires et/ou une perte d'emploi) peuvent les conduire à des situations d'insolvabilité.

En conclusion, les ménages résidant au Luxembourg apparaissent fortement endettés en valeur absolue par rapport au ménage médian de la zone euro. Si la soutenabilité de la dette des ménages au Luxembourg ne semble a priori pas pré-occupante, elle reste vulnérable à une baisse éventuelle des prix immobiliers. La hausse continue du taux de chômage est aussi un danger, dans la mesure où il peut créer des difficultés pour les ménages quant au remboursement de leur dette.

1.2.3.2 Secteur financier

1.2.3.2.1 L'évolution de l'effectif dans le secteur financier

L'emploi dans les établissements de crédit du Luxembourg s'élève à 26 534 personnes au 31 mars 2013, soit une baisse de 144 emplois par rapport au 31 décembre 2012.

Entre décembre 2012 et mars 2013, 40 établissements de crédit ont augmenté leurs effectifs (hausse allant de 1 à 19 employés), tandis que 50 établissements de crédit ont diminué leurs effectifs (baisse allant de 1 à 34 employés).

1.2.3.2.2 Evolution du nombre des établissements de crédit

Depuis le début de l'année 2013, le nombre d'établissements de crédit est resté constant à 141 unités, suite à l'ouverture d'une nouvelle banque fin janvier et la fermeture d'une autre entité début mars.

En ce qui concerne la répartition géographique des établissements de crédit, les banques allemandes dominent toujours le paysage bancaire de la place financière avec 37 unités présentes en avril 2013. On dénombre également 14 banques françaises, 11 banques suisses, 9 banques italiennes, 6 banques belges et 5 banques luxembourgeoises.

1.2.3.2.3 Le bilan des établissements de crédit

Au 30 avril 2013, la somme des bilans des établissements de crédit luxembourgeois, à l'exclusion de leurs succursales étrangères, s'est établie à 752 993 millions d'euros, confirmant une certaine reprise de l'activité bancaire depuis la fin décembre de l'année précédente. Cependant, cette progression est